

 REF	Profil de poste IDE - IBODE	Date de création : 25/09/2013
		Date de mise à jour : 18-08-2020
Date d'application :	Codification du document :	Page : 1 / 3

Intitulé du poste : Infirmier (ère) de bloc opératoire diplômé(e) d'état
Infirmier (ère) diplômé(e) d'état exerçant au bloc opératoire

Service d'affectation et orientation : Pôle de Chirurgie / Bloc opératoire

Place dans l'organigramme du service :

Liaisons hiérarchiques	Liaisons fonctionnelles
<ul style="list-style-type: none"> • Direction de l'établissement • Direction des Soins • Cadre supérieur de Santé du Pôle • Cadre de Santé – chef de bloc 	<ul style="list-style-type: none"> • Chef de pôle de chirurgie • Chirurgien et médecins intervenant au bloc opératoire • Régulateur de bloc opératoire

Exigences du poste :

Le diplôme d'Etat infirmier de bloc opératoire, suite à la formation, permet l'accès à l'emploi. (Articles D. 4311-42 et D.4311-43 section 3 paragraphe 1 du décret n°2004-802 du 29 juillet 2004) du code de la santé publique

L'infirmier diplômé d'Etat et la sage-femme diplômée d'Etat exercent l'emploi en tant que « faisant fonction ».

La validation des compétences relevant des actes exclusifs doit être engagée et aboutie pour assurer les fonctions d'instrumentiste et d'aide opératoire.

Lien de collaboration avec :

- Médecins anesthésistes réanimateurs
- Chirurgiens, gynéco-obstétriciens et médecins gastro-entérologues,
- Equipes paramédicales du bloc opératoire
- Equipes paramédicales de l'unité d'endoscopie digestive
- Sages-femmes et équipes paramédicales du pôle mère-enfant,
- Equipes de stérilisation, de pharmacie, d'hygiène hospitalière, biomédicales,
- Equipes paramédicales des services d'hospitalisation.

Les professionnels exercent leur fonction au bloc opératoire chirurgical, au bloc obstétrical et en endoscopie digestive.

Références :

- Décret n°2004-802 du 29 juillet 2004 / article R 4311-11 du Code de la Santé publique
- Le Décret n°2015-74 du 27/01/2015 consacre de nouvelles compétences exclusives à l'IBODE codifiées à l'article R.4311-11-1 du Code de la Santé Publique (CSP), sous réserve du suivi d'une formation complémentaire
- Référentiel métier Décembre 2003 UNAIBODE

- Recommandations de la Société Française d'endoscopie digestive
- Recommandations de l'Ordre National des infirmiers
- Décret du 28-06-2019 relatif aux conditions de réalisation de certains actes professionnels en bloc opératoire

Missions principales du poste :

Garantir et dispenser à la personne soignée et à son entourage des soins infirmiers spécifiques de qualité en bloc opératoire.

- Prendre soin des personnes devant bénéficier d'interventions chirurgicales, de césariennes réalisées dans le cadre de l'urgence ou en programme réglé, de gestes d'endoscopies digestives et CPRE et d'autres actes techniques invasifs à visée diagnostique et/ou thérapeutique,
- Contrôler, préparer, et sécuriser l'environnement opératoire (salles, mobiliers, matériels, instrumentation, dispositifs médicaux stériles et non stériles, etc.),
- Organiser, coordonner et réaliser les soins et les activités en lien avec le geste opératoire, en pré, per et post interventionnel,
- Exercer, en peropératoire, les activités de circulant, d'instrumentiste et d'aide opératoire en présence de l'opérateur, selon le degré de validation des compétences relatives aux actes exclusifs,
- Mettre en œuvre les mesures d'hygiène et de sécurité adaptées, en tenant compte des risques inhérents à la nature des interventions et à la spécificité des patients, au travail en zone protégée, et à l'utilisation de dispositifs médicaux spécifiques,
- Assurer la traçabilité des activités et les transmissions d'informations nécessaires à la continuité des blocs opératoire et obstétrical et de l'endoscopie digestive,
- Transmettre à l'encadrement tout dysfonctionnement rencontré, d'ordre matériel ou organisationnel. Etre force de proposition pour améliorer une situation,
- Participer à la démarche qualité et de gestion des risques dans son domaine d'activité,
- Participer aux travaux d'actualisation des différentes procédures inhérentes au bloc opératoire, au bloc obstétrical et à l'endoscopie digestive à la demande de l'encadrement,
- Contribuer aux activités de traitement de l'instrumentation chirurgicale et des endoscopes dans les processus de décontamination et de stérilisation. Actualiser ses connaissances dans ce domaine,
- Actualiser ses connaissances théoriques et pratiques sur l'ensemble de son activité au bloc opératoire, au bloc obstétrical et en endoscopie digestive – veille spécifique à son domaine d'activités,
- S'inscrire dans une démarche de formation, participer aux formations par simulation sur la spécificité de prise en charge des césariennes réalisées dans le cadre de l'urgence.
- Assurer l'accueil et le tutorat des personnes intégrant leur fonction au bloc opératoire et en endoscopie digestive, des étudiants et stagiaires.

Aptitudes requises :

- Capacité d'observation et d'adaptation
- Disposer d'une connaissance et d'un respect de l'hygiène et de l'asepsie
- Capacité à organiser et coordonner les activités de soins liées au processus opératoire
- Avoir un esprit pratique, méthodique et rigoureux
- Capacité à rendre compte à l'encadrement
- Capacité d'analyse des situations et de mise en œuvre de mesures adaptées
- Connaissance et respect de la charte de bloc en vigueur

- Capacité à concevoir, formaliser et adapter des procédures / protocoles / modes opératoires / consignes relatives à son domaine de compétence
- Capacité à travailler en équipe pluridisciplinaire
- Capacité à transférer un savoir-faire, une pratique professionnelle
- Bonne résistance physique et mentale

Conditions de travail : (cf. règlement intérieur)

- Repos fixes
- Astreintes de nuit, les week-end et jours fériés
- Temps de travail annuel déterminé au début de l'année par la DRH
- Horaires journaliers : conforme aux horaires validés pour l'organisation du service

Facteurs de risques professionnels potentiels

	Oui	Non		Oui	Non
Manutention	X		Bruit		X
Postures pénibles		X	Travail de nuit		X
Vibrations mécaniques		X	Travail en équipes successives alternantes		X
Agents chimiques dangereux – Poussières – Fumées	X		Travail répétitif		X
Températures extrêmes		X			

Particularités du poste :

- Plusieurs postes de travail (circulante, instrumentiste, aide opératoire, pour le bloc opératoire et le bloc obstétrical; assistante en endoscopie digestive et activité de nettoyage et décontamination du matériel d'endoscopie),
- Un infirmier (ère) diplômé (e) d'état peut occuper ce poste avec une volonté de formation et d'adaptation à l'emploi.
- Après validation du cadre de bloc, selon l'expérience de l'IDE, le professionnel sera amené à assurer des fonctions de régulation.

	Nom	Fonction	Signature
Rédaction	MC CERABONA	Cadre de Santé	Date 18-08-2020
Validation	S LEVRESSE	Cadre Paramédical de pôle	Date xx/xx/yyyy
Approbation			Date xx/xx/yyyy